

**DEPARTEMENT DE LA DROME
COMMUNE DE SAINT-BARDOUX
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers : En exercice : 15
Présents : 12
Quorum atteint Votants : 14

L'année deux mille vingt-trois, le 20 novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-BARDOUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur LARAT Etienne, maire, en présence des conseillers municipaux : PROD'HOMME Serge, CHEVALIER Hélène, GONIN Frédéric, Amandine BOUNIOL, LARAT Cyril, PERROT Paul, PERCHE Stéphane, DELENCRE Florian, REY Christian, GUERIN Freddy, COINTE Catherine.

Date de convocation : 10 novembre 2023 Date d'affichage : 10 novembre 2023

Absents représentés : Nicolas GUICHARD représenté par Paul PERROT, LE MEUR Hélène représentée par GONIN Frédéric.

Absent : POUZIN Laurent Secrétaire de séance : GONIN Frédéric

**N° 38-2023 – PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL ET DEMANDES DE
SUBVENTIONS POUR LA CONSTRUCTION DE LA ROUTE DES CHENES**

M. le Maire informe le conseil municipal que le projet de construction de la route des Chênes s'élève à un coût prévisionnel de 258 274.50 € HT soit 309 929.40 € TTC.

M. le Maire expose le plan de financement prévisionnel envisagé et les aides financières susceptibles d'être octroyées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOpte** le projet de construction de la route des Chênes s'élève à un coût prévisionnel de 258 274.50 € HT soit 309 929.40 € TTC.
- **ADOpte** le plan de financement prévisionnel ci-dessous.
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à solliciter toutes les subventions nécessaires auprès de l'État, du Département, de Valence Romans Agglo.
- **CHARGE** le Maire de toutes les formalités.

Recettes (€ HT)		Dépenses (€ HT)	
<i>DEPENSES PREVISIONNELLES</i>	<i>258 274,50</i>	TRAVAUX	230 601,50
DEPARTEMENT - PCT - 50 %	129 137,25	MOE 6,30 %	14 528,00
VALENCE ROMANS AGGLO	38 227,00	ASSURANCE DO 0,7 %	1 615,00
EMPRUNT - FONDS PROPRES	90 910,25	ALEAS ET ACTUALISATION 5%	11 530,00
Total HT	258 274,50	Total estimatif HT	258 274,50
		TVA 20 %	51 654,90
		Total estimatif TTC	309 929,40

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte par affichage et transmission au représentant de l'Etat.

Fait et délibéré les jours, mois et an susvisés.

Pour extrait conforme.

Le Maire - Etienne LARAT

